

BCGE SYNCHRONY INSTITUTIONAL FUND

– BCGE Synchrony Finest of™ LPP 40 SRI

Rapport annuel au 30 juin 2013

Table des matières

• Direction et organisation	2
• Comité de surveillance	2
• Information aux investisseurs	3
• Politique d'investissement	3
• Distribution du revenu net 2012/2013	3
• Aperçu	4
• Compte de fortune	4
• Compte de résultats	6
• Inventaire de la fortune	7
• Liste des transactions	9
• Commissions	10
• Offices de dépôt	10
• TER et PTR	10
• Calcul et évaluation de la valeur nette d'inventaire	10
• Rapport de performance	11
• Méthodologie	12
• Rapport abrégé de l'organe de révision	13



Quai de l'Île 17
Case postale 2251
CH-1211 Genève 2

www.bcge.ch



Rue du Maupas 2
Case postale 6249
CH-1002 Lausanne

www.gerifonds.ch

Direction et organisation

Conseil d'administration

Stefan BICHSEL
Président
Directeur général, BCV

Christian PELLA
Vice-président
Premier conseiller juridique, BCV

Patrick BOTTERON
Membre
Directeur, BCV

Christian BEYELER
Membre

Florian MAGNOLLAY
Membre

Société de direction

GERIFONDS SA
Rue du Maupas 2, case postale 6249
1002 Lausanne

Christian CARRON, directeur
Bertrand GILLABERT, directeur adjoint
Nicolas BIFFIGER, sous-directeur
Antonio SCORRANO, sous-directeur

Banque dépositaire

BCV, Lausanne

Société d'audit

PricewaterhouseCoopers SA
Case postale 1172, 1001 Lausanne

Comité de surveillance

Pierre WEISS, président, BCGE Asset Management
Christian CARRON, vice-président, GERIFONDS SA
Anick BAUD-WOODTLI, membre, BCGE Asset Management
Marc RIOU, membre, BCGE Asset Management
Sylvain ROSSIER, membre, BCGE Asset Management
Laurent BROSSY, membre, BCGE Asset Management
Frédéric NICOLA, membre, GERIFONDS SA

Distributeurs

- Banque Cantonale de Genève, Genève
- Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne
- Toutes les autres banques cantonales
- Banque Arner SA, Lugano
- Banque Coop SA, Bâle
- Banque Heritage, Genève
- Banque Leumi (Suisse) SA, Zurich
- Banque Sal. Oppenheim jr. & Cie (Suisse) SA, Zurich
- Banque Sarasin & Cie SA, Bâle
- Bank zweiplus SA, Zurich
- BPB Neue Privat Bank SA, Zurich
- Cronos Finance, Lausanne
- Dynagest SA, Genève
- Hyposwiss Private Bank Genève SA, Genève
- Hyposwiss Privatbank SA, Zurich
- Hypothekbank Lenzburg, Lenzburg
- Mirante Fund Management SA, Buchillon
- InCore Bank SA, Zurich
- Lienhardt & Partner Privatbank Zurich SA, Zurich
- Lloyds TSB Bank Plc, Genève
- Piguet Galland & Cie SA, Yverdon-les-Bains
- PKB Privatbank SA, Lugano
- Privatbank Von Graffenried SA, Berne
- Swisscanto Asset Management SA, Berne

Domiciles de souscription et de paiement

Banque Cantonale de Genève, Genève
BCV, Lausanne

Gestion du fonds



Asset Management

gestion du fonds BCGE SYN-
CHRONY INSTITUTIONAL FUND à la Banque Cantonale de
Genève.

Information aux investisseurs

Modifications concernant la direction de fonds

Les modifications suivantes sont intervenues, au 1^{er} septembre 2012, dans la composition de l'organe de gestion de la direction du fonds:

- M. Christian Beyeler a quitté ses fonctions de directeur, mais reste membre du Conseil d'administration, et M. Christian Carron a été nommé au rang de directeur pour le remplacer;
- M. Bertrand Gillabert a été nommé au rang de directeur adjoint;
- M. Antonio Scorrano a été nommé comme nouveau membre, avec rang de sous-directeur.

Les modifications suivantes sont intervenues, au 1^{er} octobre 2012, dans la composition du Conseil d'administration de la direction du fonds:

- M. Carron a démissionné de ses fonctions d'administrateur;
- M. Florian Magnollay a été nommé comme nouveau membre.

Les modifications suivantes sont intervenues, au 1^{er} mai 2013, dans la composition du Conseil d'administration de la direction du fonds:

- M. Jean-Daniel Jayet a démissionné de ses fonctions d'administrateur;
- M. Patrick Botteron a été nommé comme nouveau membre.

L'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA a constaté la conformité légale des modifications susmentionnées.

Politique d'investissement

L'objectif de placement du compartiment BCGE Synchrony Finest of™ LPP 40 SRI est la préservation et l'accroissement du capital. Le compartiment vise à dégager à long terme un rendement proche de l'indice Pictet LPP 2000 – LPP 40© par des investissements socialement responsables (Socially Responsible Investments, SRI).

Le compartiment investit en obligations et autres titres ou droits de créance ainsi qu'en instruments financiers dérivés (y com-

pris les warrants) sur ces placements. Le compartiment investit en outre au maximum 25% de sa fortune en obligations et notes convertibles, au maximum 50% en actions et autres titres ou droits de participation et au maximum un tiers en avoirs en banque. Le compartiment est un « fonds de fonds ». Le compartiment peut investir 15% de sa fortune en parts de placements collectifs immobiliers de droit suisse.

Distribution du revenu net 2012/2013

Date ex: 23 octobre 2013

Date de paiement: 28 octobre 2013

BCGE SYNCHRONY INSTITUTIONAL FUND	N° de valeur	Coupon N°	Monnaie	Distribution des revenus aux porteurs de parts domiciliés en Suisse				Fiscalité européenne	
				Montant brut	–35% impôt anticipé	Montant net par part	Montant net par part à l'étranger	TID-CH	TID-UE
BCGE Synchrony Finest of™ LPP 40 SRI A	2651778	4	CHF	13.90	4.8650	9.0350	9.035	0.0000	0.0000

La classe de parts B est à capitalisation.

Le montant thésaurisé s'élève à CHF 7.54738 pour l'exercice 2012-2013.

Aperçu

	Période comptable	Devise	01.07.12	01.07.11	01.07.10	01.07.09
	des classes		30.06.13	30.06.12	30.06.11	30.06.10
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable consolidée		CHF	8'123'549.67	6'422'327.96	6'562'046.99	6'204'093.38
Portfolio Turnover Rate (PTR)			5.45%	20.09%	37.14%	19.72%
	Période comptable		01.07.12	01.07.11	01.07.10 (Lancement	26.08.09
			30.06.13	30.06.12	30.06.11 du fonds)	30.06.10
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	classe A	CHF	522'994.09	490'074.43	538'911.81	503'078.06
Parts en circulation à la fin de la période comptable	classe A		580	580	640	580
Valeur nette d'inventaire d'une part à la fin de la période comptable	classe A	CHF	901.71	844.96	842.05	867.38
Distribution par part	classe A	CHF	13.90	15.70	11.90	8.50
Total Expense Ratio (TER) synthétique	classe A		1.18%	1.16%	1.23%	1.18%
	Période comptable		01.07.12	01.07.11	01.07.10	01.07.09
			30.06.13	30.06.12	30.06.11	30.06.10
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	classe B	CHF	7'600'555.58	5'932'253.53	6'023'135.18	5'701'015.32
Parts en circulation à la fin de la période comptable	classe B		8'519	7'197	7'320	6'686
Valeur nette d'inventaire d'une part à la fin de la période comptable	classe B	CHF	892.19	824.27	822.83	852.68
Distribution par part	classe B	CHF	0.00	0.00	9.90	10.10
Revenus thésaurisés (non distribués)	classe B	CHF	7.54738	14.17414	0.00	0.00
Total Expense Ratio (TER) synthétique	classe B		1.57%	1.55%	1.62%	1.58%

Les chiffres et indications mentionnés dans ce rapport font référence à des événements passés et n'offrent aucune garantie quant aux résultats futurs.

Compte de fortune

(Valeurs vénales)	30.06.13	30.06.12
Avoirs en banque		
à vue	86'188.76	34'906.27
Valeurs mobilières		
Obligations, obligations convertibles, emprunts à option et autres titres de créance et droits-valeurs	3'864'144.15	3'211'277.43
Parts d'autres placements collectifs	4'107'976.39	3'117'640.84
Autres actifs	72'383.67	64'173.07
Fortune totale du fonds à la fin de la période comptable	8'130'692.97	6'427'997.61
Autres engagements	-7'143.30	-5'669.65
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	8'123'549.67	6'422'327.96

Evolution du nombre de parts de la classe A	Période comptable	01.07.12	01.07.11
		30.06.13	30.06.12
Position au début de la période comptable		580	640
Parts émises		0	5
Parts rachetées		0	-65
Position à la fin de la période comptable		580	580

Evolution du nombre de parts de la classe B	Période comptable	01.07.12	01.07.11
		30.06.13	30.06.12
Position au début de la période comptable		7'197	7'320
Parts émises		2'245	527
Parts rachetées		-923	-650
Position à la fin de la période comptable		8'519	7'197

Variation de la fortune nette du fonds

Fortune nette du fonds au début de la période comptable	6'422'327.96	6'562'046.99
Distribution prévue lors de la dernière clôture annuelle	-9'106.00	-80'084.00
Solde des mouvements de parts	1'171'111.09	-145'569.19
Résultat total	539'216.62	85'934.16
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	8'123'549.67	6'422'327.96

Compte de résultats	Période comptable	01.07.12	01.07.11
		30.06.13	30.06.12
Revenus			
Revenus des avoirs en banque à vue		7.53	24.07
Revenus des valeurs mobilières			
Obligations, obligations convertibles, emprunts à option et autres titres de créance et droits-valeurs		98'883.55	93'308.09
Parts d'autres placements collectifs		39'345.61	48'949.78
Rétrocessions sur fonds de placement		5'868.32	5'295.51
Participation des souscripteurs aux revenus nets courus		5'631.96	3'317.85
Total des revenus		149'736.97	150'895.30
Charges			
Intérêts passifs		-10.97	-3.53
Bonifications réglementaires			
Commission forfaitaire de gestion		-76'404.35	-66'885.55
Participation des porteurs de parts sortants aux revenus nets courus		-2'565.55	-4'711.96
Total des charges		-78'980.87	-71'601.04
Résultat net		70'756.10	79'294.26
Gains et pertes de capital réalisés		-86'142.19	-76'175.30
Résultat réalisé		-15'386.09	3'118.96
Gains et pertes de capital non réalisés		554'602.71	82'815.20
Résultat total		539'216.62	85'934.16
Utilisation du résultat de la classe A			
Résultat net		6'459.99	7'515.05
Report de l'année précédente		1'642.63	3'233.58
Résultat disponible pour être réparti		8'102.62	10'748.63
Résultat prévu pour être distribué aux investisseurs		8'062.00	9'106.00
Report à compte nouveau		40.62	1'642.63
Total		8'102.62	10'748.63
Utilisation du résultat de la classe B			
Résultat net		64'296.11	71'779.21
Report de l'année précédente		0.00	30'232.11
Résultat disponible pour être réparti		64'296.11	102'011.32
Revenus thésaurisés (non distribués)		64'296.11	102'011.32
Report à compte nouveau		0.00	0.00
Total		64'296.11	102'011.32

Inventaire de la fortune du fonds à la fin de la période comptable

ISIN	Désignation	Nombre/Nominal	Monnaie	Cours	Valeur vénale	en %
Valeurs mobilières cotées en bourse						
Parts d'autres placements collectifs					2'052'691.29	25.25
AT0000646799	ERSTE RESP. STOCK GLOBAL Miteigentumsfonds gem. Par. 46	1'675	EUR	187.18	385'606.24	4.74
Autriche					385'606.24	4.74
LU0133360593	Dexia Equities L Sustainable World -I- Cap.	1'490	EUR	227.84	417'528.42	5.14
LU0229773345	Sarasin Invest. SICAV – Sarasin OekoSar Equity -A- Distr.	3'000	EUR	121.66	448'888.90	5.52
LU0267926730	Julius Baer RSAM Sustainable Water Fund -B- Cap.	1'100	CHF	205.25	225'775.00	2.78
LU0278916670	Aberdeen Global SICAV – Responsible World Equity Fund -I2-	39'500	USD	10.0329	374'958.82	4.61
LU0851563733	BCGE Synchrony (LU) Bonds (CHF) -I- Cap.	1'850	CHF	98.18	181'633.00	2.23
LU0851563907	BCGE Synchrony (LU) Bonds (EUR) -I- Cap.	150	EUR	99.20	18'300.91	0.23
Luxembourg					1'667'085.05	20.51
Obligations					3'864'144.15	47.53
CH0004143654	5 % SNCF 95-15	200'000	CHF	110.25%	220'500.00	2.71
CH0008804780	5 1/2 % IBRD 86-16	110'000	CHF	113.75%	125'125.00	1.54
CH0016192566	2 3/8 % Natixis 03-13 NT	150'000	CHF	100.86%	151'290.00	1.86
CH0016196344	2 1/2 % Province of Ontario 03-13 NT	200'000	CHF	100.03%	200'060.00	2.46
CH0017273720	3 % CIF Euromortgage 03-14 NT	260'000	CHF	102.61%	266'786.00	3.28
CH0020372402	2 3/4 % OEKB 05-20	50'000	CHF	110.30%	55'150.00	0.69
CH0022245770	2 1/8 % Stadt Zuerich 05-16	200'000	CHF	105.55%	211'100.00	2.60
CH0023972752	2 1/2 % GECC 06-18	120'000	CHF	106.35%	127'620.00	1.57
CH0024030451	2 3/8 % Hypo Tirol Bank 06-17 NT	170'000	CHF	106.70%	181'390.00	2.23
CH0027333241	2 5/8 % RATP 06-19 NT	170'000	CHF	109.00%	185'300.00	2.28
CH0043089009	3 5/8 % Novartis 08-15	180'000	CHF	106.65%	191'970.00	2.36
CH0110118566	2 1/8 % KW Linth-Limmern 10-17	200'000	CHF	103.90%	207'800.00	2.56
CH0117076379	1 7/8 % Centr. LdG Bques hypo. CH 10-31 Serie 524	200'000	CHF	100.34%	200'680.00	2.47
CH0122512145	2 1/8 % Raiffeisen Suisse 11-19	160'000	CHF	105.50%	168'800.00	2.08
CH0126434262	2 3/8 % HSBC Bank 11-18	300'000	CHF	106.35%	319'050.00	3.91
CHF					2'812'621.00	34.60
BE0000307166	3 1/4 % Belgique 06-16 Serie 47	130'000	EUR	107.68%	172'166.32	2.12
EU000A1G0A24	1 1/8 % European Financial Stability Facility 12-17 NT	50'000	EUR	99.96%	61'470.41	0.76
XS0170558877	3 5/8 % EIB 03-13 NT Serie 1597/01	65'000	EUR	101.02%	80'758.93	0.99
XS0240383603	3 3/8 % Rabobank Nederland 06-16 NT	170'000	EUR	106.00%	221'627.98	2.73
XS0456451771	4 1/8 % Sanofi 09-19 NT Serie 13	185'000	EUR	114.68%	260'933.12	3.20
EUR					796'956.76	9.80
US045167CD31	1 3/4 % Asian Development Bank 12-19 NT	70'000	USD	99.95%	66'194.07	0.81
US500769EQ30	2 3/8 % KFW 11-21 NT	35'000	USD	98.81%	32'721.18	0.40
US822582AC66	5 1/5 % Shell Intl Finance 07-17 NT Senior	100'000	USD	112.47%	106'408.76	1.31
XS0183637635	4 1/2 % Banque Dev. Conseil Europe 04-14 NT Serie 349 Senior	50'000	USD	104.09%	49'242.38	0.61
USD					254'566.39	3.13
Valeurs mobilières non cotées en bourse						
Parts d'autres placements collectifs					2'055'285.10	25.27
CH0004015282	BCGE SYNCHRONY MARKET FUND – BCGE Synchrony Swiss Gov. Bonds	190	CHF	1'068.29	202'975.10	2.50
CH0004015290	BCGE SYNCHRONY MARKET FUND – BCGE Synchrony Swiss Equity	460	CHF	2'296.72	1'056'491.20	12.99

ISIN	Désignation	Nombre/Nominal	Monnaie	Cours	Valeur vénale	en %
CH0025616886	Swisscanto (CH) Equity Fund Green Invest -I-	5'700	CHF	73.18	417'126.00	5.13
CH0033837847	BCGE SYNCHRONY MARKET – Synchrony Small & Mid Caps CH -I-	265	CHF	1'105.90	293'063.50	3.60
Suisse					1'969'655.80	24.22
LU0180190604	ResponsAbility Global Microfinance Fund -CHF H-	705	CHF	121.46	85'629.30	1.05
Luxembourg					85'629.30	1.05
Avoirs en banque à vue					86'188.76	1.06
Obligations, obligations convertibles, emprunts à option et autres titres de créance et droits-valeurs					3'864'144.15	47.53
Parts d'autres placements collectifs					4'107'976.39	50.52
Autres actifs					72'383.67	0.89
Fortune totale du fonds à la fin de la période comptable					8'130'692.97	100.00
Autres engagements					-7'143.30	
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable					8'123'549.67	

Cours de change	EUR	1 = CHF	1.2299
	USD	1 = CHF	0.94615

Risques sur instruments dérivés selon Commitment I

Total	augmentant l'engagement	0.00
Total	réduisant l'engagement	0.00

Genre d'instrument	FI (Futures indices)	OI (Options indices)	DT (Devises à terme)
	FT (Futures taux)	OA (Options actions)	WA (Warrants actions)

Informations supplémentaires et opérations hors-bilan

Valeurs mobilières prêtées pour une durée illimitée à la date du bilan:	0.00
Valeurs mobilières mises en pension à la date du bilan:	0.00
Montant du compte prévu pour être réinvesti:	0.00
Indication sur les Soft Commission Agreements:	La direction du fonds n'a conclu aucune convention dite de « soft commissions ».

Liste des transactions pendant la période comptable

ISIN	Désignation	Achats 2)	Ventes 3)
------	-------------	-----------	-----------

Positions ouvertes à la fin de la période comptable

Parts d'autres placements collectifs

AT0000646799	ERSTE RESP. STOCK GLOBAL Miteigentumsfonds gem. Par. 46	375	250
CH0004015282	BCGE SYNCHRONY MARKET FUND - BCGE Synchrony Swiss Gov. Bonds		110
CH0004015290	BCGE SYNCHRONY MARKET FUND - BCGE Synchrony Swiss Equity	39	45
CH0025616886	Swisscanto (CH) Equity Fund Green Invest -I-	1'650	450
CH0033837847	BCGE SYNCHRONY MARKET - Synchrony Small & Mid Caps CH -I-	65	10
LU0133360593	Dexia Equities L Sustainable World -I- Cap.	540	200
LU0229773345	Sarasin Invest. SICAV - Sarasin OekoSar Equity -A- Distr.	1'050	
LU0267926730	Julius Baer RSAM Sustainable Water Fund -B- Cap.	350	250
LU0278916670	Aberdeen Global SICAV - Responsible World Equity Fund -I2-	6'500	3'000
LU0851563733	BCGE Synchrony (LU) Bonds (CHF) -I- Cap.	3'700	1'850
LU0851563907	BCGE Synchrony (LU) Bonds (EUR) -I- Cap.	150	

Obligations

CH0017273720	3 % CIF Euromortgage 03-14 NT	135'000	
CH0024030451	2 ³ / ₈ % Hypo Tirol Bank 06-17 NT	170'000	
CH0027333241	2 ⁵ / ₈ % RATP 06-19 NT	170'000	
CH0122512145	2 ¹ / ₈ % Raiffeisen Suisse 11-19	160'000	
EU000A1G0A24	1 ¹ / ₈ % European Financial Stability Facility 12-17 NT	50'000	
US045167CD31	1 ³ / ₄ % Asian Development Bank 12-19 NT	70'000	
US500769EQ30	2 ³ / ₈ % KFW 11-21 NT	35'000	
XS0170558877	3 ⁵ / ₈ % EIB 03-13 NT Serie 1597/01		35'000
XS0456451771	4 ¹ / ₈ % Sanofi 09-19 NT Serie 13	75'000	15'000

Positions fermées en cours de période comptable

Parts d'autres placements collectifs

LU0288930869	Sarasin Invest. SICAV - Sarasin New Power Fund -B- Cap.		1'700
--------------	---	--	-------

Obligations

CH0030561721	2 ³ / ₄ % Graubuendner KB 07-13		130'000
US045167BH53	4 ¹ / ₂ % Asian Development Bank 02-12 NT		50'000

- 1) Arrondi ou non selon le contrat de fonds en vigueur à la date de clôture
- 2) Les achats englobent entre autres les transactions suivantes: achats / titres gratuits / conversions / changements de raisons sociales / splits / dividendes en actions/en espèces / répartitions des titres / transferts / échanges entre sociétés / distributions droits de souscription et d'options
- 3) Les ventes englobent entre autres les transactions suivantes: ventes / tirages au sort / sorties après échéance / exercices de droits de souscription et d'options / conversions / reverse-splits / remboursements / transferts / échanges entre sociétés
- 4) Selon une communication de l'Administration fédérale des contributions
- 5) En pour-cent de la fortune nette du fonds

Commissions

BCGE SYNCHRONY INSTITUTIONAL FUND	Commission d'émission en faveur des distributeurs	Indemnité de rachat pour frais accessoires	Commission de gestion forfaitaire annuelle appliquée
– BCGE Synchrony Finest of™ LPP 40 SRI A	aucune	aucune	0.80%
– BCGE Synchrony Finest of™ LPP 40 SRI B	aucune	aucune	1.20%

La direction du fonds peut verser des indemnités de distribution aux distributeurs et partenaires de distribution (distributeurs autorisés, directions de fonds, banques, négociants en valeurs mobilières, compagnies d'assurances, gestionnaires de fortune, partenaires de distribution plaçant les parts de fonds exclusivement auprès d'investisseurs institutionnels dont la trésorerie est gérée à titre professionnel).

La direction du fonds peut en outre accorder des rétrocessions aux investisseurs institutionnels détenant des parts du fonds pour des tiers d'un point de vue économique (compagnies d'assurances-vie, caisses de pensions et autres institutions de prévoyance, fondations de placement, directions et sociétés suisses de fonds, directions et sociétés étrangères de fonds, sociétés d'investissement). La direction du fonds n'a pas conclu de Soft Commission Agreements.

Offices de dépôt

Euroclear, Bruxelles
SIX SIS SA, Zurich
Swisscanto, Londres

TER et PTR

Le TER et le PTR ont été calculés conformément à la « Directive pour le calcul et la publication du TER et du PTR de placements collectifs de capitaux » publiée par la Swiss Funds Association SFA le 16 mai 2008.

Calcul et évaluation de la valeur nette d'inventaire

Les placements négociés en bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public sont évalués selon les cours du marché principal. D'autres placements ou les placements pour lesquels aucun cours du jour n'est disponible sont évalués au prix qui pourrait en être obtenu s'ils étaient vendus avec soin au moment de l'évaluation. Pour la détermination de la valeur vénale, la direction du fonds utilise dans ce cas des modèles et des principes d'évaluation appropriés et reconnus dans la pratique.

Les placements collectifs ouverts sont évalués à leur prix de rachat ou à la valeur nette d'inventaire. S'ils sont négociés régulièrement à une bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public, la direction du fonds peut les évaluer selon le paragraphe ci-dessus.

Les avoirs en banque sont évalués avec leur montant plus les intérêts courus. En cas de changements notables des conditions du marché ou de la solvabilité, la base d'évaluation des avoirs en banque à terme est adaptée aux nouvelles circonstances.

La valeur nette d'inventaire de la part d'une classe résulte de la quote-part à la valeur vénale de la fortune du compartiment revenant à la classe en question, réduite d'éventuels engagements du compartiment attribués à cette classe, divisée par le nombre de parts en circulation de cette même classe.

Rapport de performance

		2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013 au 30 juin
Performance en CHF								
Rendement total net (VNI)	%	–	–	11.15	–2.49	–3.43	6.29	4.43
Classe A (depuis le 26.08.2009)	%	–	–	2.31	–2.13	–3.09	6.67	4.63
Classe B (depuis le 07.02.2007)	%	–2.42	–17.02	11.13	–2.53	–3.47	6.25	4.42
Nom de l'indice Pictet LPP 2000 – 40 ©								
Rendement de l'indice	%	–0.55	–17.28	15.06	1.19	–0.14	9.26	4.00
Fortune nette du fonds								
	mio CHF	3.9	4.1	5.4	6.4	6.4	6.7	8.1
En % du total de la firme								
	%	0.07	0.09	0.09	0.10	0.10	0.10	0.12
Fortune totale de la firme								
	mio CHF	5'685.1	4'686.0	6'037.3	6'591.6	6'505.7	6'688.8	6'998.1
Mesures externes de risque								
– Corrélation		0.86	0.88	0.92	0.94	0.98	0.98	0.99
– Volatilité	%	4.82	9.43	6.63	6.08	10.63	3.80	4.26
– Risque actif (tracking error)	%	2.75	4.80	2.90	2.00	2.41	0.73	0.62
– Bêta		0.76	0.81	0.82	0.98	6.93	1.02	0.96
– Ratio de Sharpe		–1.07	–2.07	1.62	–0.44	–0.34	1.67	2.14
– Taux de placement hors risque	%	2.5217	2.4987	0.3928	0.1900	0.1590	–0.0615	–0.1364

Notes

1. La fréquence de calcul de la performance des fonds est la même que celle de la VNI.
2. Aucun effet de levier significatif n'existe dans les fonds de la firme.
3. Pourcentage du compartiment investi dans des régions non couvertes par l'indice: non significatif.
4. La performance est calculée sur la valeur nette d'inventaire, après déduction de l'ensemble des commissions et frais prévus aux articles 18 et 19 du contrat du fonds.
5. GERIFONDS SA a délégué la gestion du fonds BCGE SYNCHRONY INSTITUTIONAL FUND à la Banque Cantonale de Genève.

Méthodologie

1. Les titres sont évalués au cours du marché, en date de comptabilisation.
2. La performance est calculée sur la valeur nette d'inventaire (VNI) des fonds en tenant compte de la distribution.
3. La fréquence de calcul de la performance des fonds est la même que celle de la VNI.
4. La performance est calculée frais de gestion et d'opérations déduits.
5. Les rendements sont chaînés géométriquement (méthode « time-weighted return »).
6. Les mesures de risque présentées (volatilité et ratio de Sharpe) sont calculées sur l'année en cours. En cas de changement de fréquence en cours d'année de la série analysée, les mesures sont calculées comme la moyenne des différentes sous-séries annualisées.
7. Corrélation: corrélation entre la performance du fonds et celle de son indice.
8. Volatilité: écart-type annualisé de la série de rendements.
9. Tracking error: écart-type annualisé de la différence de la performance du fonds et de son indice.
10. Bêta: pente résultante d'une régression linéaire entre la performance du fonds et celle de son indice.
11. Ratio de Sharpe: moyenne des rendements annualisés du fonds moins le taux sans risque divisé par la volatilité de la performance du fonds.
12. Annualisation de l'écart-type: multiplication par la racine de 250 pour une série journalière, 52 pour une série hebdomadaire et 12 pour une série mensuelle.
13. Les frais et commissions d'émission ou de rachat des parts ne sont pas pris en compte dans le calcul de performance.
14. Les impôts anticipés récupérables sur les revenus des placements sont provisionnés à la date ex.
15. Des informations complémentaires sur les politiques de calcul et de présentation des performances sont disponibles sur demande.
16. Les taux et répartitions des commissions forfaitaires de gestion sont mentionnés plus haut dans le rapport.
17. La date de création du composite correspond toujours à la date de création de la première classe lancée.

Rapport abrégé de l'organe de révision selon la loi sur les placements collectifs au Conseil d'administration de la société de direction de fonds sur les comptes annuels 2013 pour le fonds de placement BCGE SYNCHRONY INSTITUTIONAL FUND

En notre qualité de société d'audit selon la loi sur les placements collectifs, nous avons effectué l'audit des comptes annuels des compartiments BCGE Synchrony Finest of™ LPP Bonds, BCGE Synchrony Finest of™ LPP 25, BCGE Synchrony Finest of™ LPP 40 et BCGE Synchrony Finest of™ LPP 40 SRI du fonds de placement BCGE SYNCHRONY INSTITUTIONAL FUND, comprenant le compte de fortune et le compte de résultats, les indications relatives à l'utilisation du résultat et à la présentation des coûts ainsi que les autres indications selon l'art. 89 al. 1 let. b-h de la loi suisse sur les placements collectifs (LPCC) pour l'exercice arrêté au 30 juin 2013.

Responsabilité du Conseil d'administration de la société de direction de fonds

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions de la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat du fonds de placement et au prospectus, incombe au Conseil d'administration de la société de direction de fonds. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration de la société de direction de fonds est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de la société d'audit selon la loi sur les placements collectifs

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix

des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'existence et l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 30 juin 2013 sont conformes à la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat du fonds de placement et au prospectus.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et à l'art. 127 LPCC ainsi que celles régissant l'indépendance (art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

PricewaterhouseCoopers SA

Simona Terranova
Expert-réviseur
Auditeur responsable

Jean-Sébastien Lassonde
Expert-réviseur

Lausanne, le 16 octobre 2013